



► POUR DIFFUSION IMMEDIATE: 14 juin 2016

SHELL DEVOILE LE SHELL BITUMEN FRESH ET SOULIGNE SON EXPERTISE DANS LE RECYCLAGE DE MATERIAUX RECYCLES AVEC SHELL CARIPHALTE RC

14 juin 2016, salon Interoute & Ville, Hall 1, Stand D56, Paris – Shell annonce la disponibilité immédiate en France du Shell Bitumen Fresh, le bitume pré dosé en Shell Bitufresh, l'additif récompensé en 2015 par la Fédération Internationale de la Route, ayant la propriété de réduire les odeurs de bitume grâce à sa formule spécialement élaborée. Cette technologie améliore les conditions de travail du personnel sur le chantier et diminue les nuisances olfactives pour les riverains.

Ce produit innovant n'est que l'un des développements résultants du programme de Recherche et Développement de Shell, où des scientifiques et des experts développent continuellement de nouveaux produits premium à base de bitume.

Shell présentera également Shell Cariphalte RC, sa solution innovante et économique qui participe à la préservation des ressources naturelles et réduit le coût total des matières premières. Introduit il y a plus de 16 ans, Shell Cariphalte RC est le bitume modifié polymère de choix conçu pour les applications routières à haute performance, combiné à des agrégats d'enrobés pour les couches de fondation, de liaison et de roulement.

Les visiteurs pourront également s'informer sur les solutions pour autoroutes, pour les projets aéroportuaires et d'infrastructure et découvrir comment relever leurs défis commerciaux et techniques grâce aux experts Shell. Parmi eux, Thomas Moons, Directeur commercial et des opérations Europe et Afrique du sud; Quentin Lefrère, directeur commercial France & Benelux; Flavien Teurquetil, Directeur technique France & Benelux et Marion Thillou, Directrice marketing France & Benelux.

Shell présentera également à Interoute & Ville quelques-unes de ses marques premium telles que Shell Mexphalte C et Shell Tixophalte.

« entités contrôlées conjointement ». Dans ce communiqué de presse, associés et entités contrôlées conjointement sont également désignés par « investissements en capitaux propres ». Le terme « Intérêts Shell » est utilisé par commodité pour indiquer les intérêts participatifs (par exemple, notre part de 23 % dans Woodside Petroleum Ltd.) directs et/ou indirects détenus par Shell dans une société en participation, un partenariat ou une société, après exclusion de tous les intérêts de tierces parties.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives concernant la situation financière, et les résultats d'exploitation et d'activité de Royal Dutch Shell. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques sont, ou peuvent être considérées comme, des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations d'attentes futures reposant sur des attentes et hypothèses actuelles de management et qui font intervenir des risques connus et des incertitudes en raison desquels les résultats réels, performances ou événements peuvent différer de façon matérielle de ceux exprimés ou impliqués dans ces déclarations. Les déclarations prospectives incluent, entre autres choses, des déclarations concernant l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques de marché et des déclarations exprimant les attentes, convictions, estimations, prévisions, projections et hypothèses du management. Ces déclarations prospectives sont identifiées par leur utilisation de termes et d'expressions tels que « anticiper », « croire », « pourrait », « estimation », « attentes », « ont l'intention », « peuvent », « planifient », « objectifs », « prévisionnel », « probablement », « projettent », « vont », « cherchent à », « visent », « risques », « objectifs », « devrait » et termes et expressions similaires.

Il existe en outre un certain nombre de facteurs qui pourraient affecter les opérations futures de Royal Dutch Shell et pourraient entraîner des différences significatives entre ces résultats et ceux exprimés dans les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué de presse, y compris (mais sans s'y limiter) : (a) fluctuation des prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) changements dans la demande des produits Shell ; (c) fluctuation des devises ; (d) résultats de forage et de production ; (e) estimation des réserves ; (f) perte de part de marché et concurrence du secteur ; (g) risques environnementaux et physiques ; (h) risques associés à l'identification pour acquisition de terrains et cibles appropriés, et réussite de la négociation et conclusion positive de telles transactions ; (i) risque de conduite d'activités dans des pays en développement et pays soumis à des sanctions internationales ; (j) développements législatifs, fiscaux et réglementaires y compris mesures de régulation concernant le changement climatique ; (k) conditions de marché économiques et financières dans différents pays et régions ; (l) risques politiques y compris les risques d'expropriation et de renégociation des termes des contrats avec des services gouvernementaux, retards ou avancements dans l'approbation de projets et retards dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) changement de termes d'échange.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les déclarations prudentes contenues ou désignées dans cette section. Les lecteurs ne doivent pas s'appuyer de façon excessive sur les déclarations prospectives. Des facteurs supplémentaires pouvant affecter les résultats futurs figurent dans le document 20-F Royal Dutch Shell pour l'exercice achevé au 31 décembre 2013 (disponible à l'adresse www.shell.com/investor et www.sec.gov).

Ces facteurs doivent également être pris en compte par le lecteur. Chaque déclaration prospective n'est valable qu'à la date du présent communiqué de presse, à savoir le 14 juin 2016. Ni Royal Dutch Shell ni aucune de ses filiales ne s'engagent à actualiser ou à réviser de façon publique toute déclaration prospective suite à de nouvelles informations, événements futurs ou autres informations. Au vu de ces risques, les résultats peuvent différer de façon matérielle de ceux indiqués, impliqués ou inférés à partir des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que les versements de dividendes vont à l'avenir évaluer ou dépasser ceux indiqués dans ce communiqué de presse, ou sur le fait qu'ils seront effectués.

Il est possible que nous ayons utilisé certains termes dans le présent communiqué de presse que les recommandations de la SEC (Commission des opérations de bourse des États-Unis) nous interdisent strictement d'inclure dans les enregistrements que nous déposons auprès de la SEC. Les investisseurs américains sont vivement invités à étudier attentivement les informations publiées dans notre Formulaire 20-F, Fichier n° 1-32575, disponible sur le site web de la SEC à l'adresse www.sec.gov. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330.